



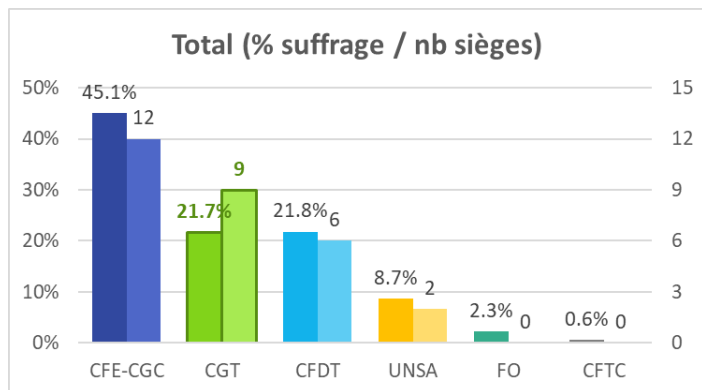
Tél : 01 60 59 79 99

E-mail : cgt1.villaroche@orange.fr Site : <https://cgtsafran.com/sae/secteur/villaroche/>
Tous les tracts diffusés pendant la mandature sont disponibles sur le site CGT Villaroche

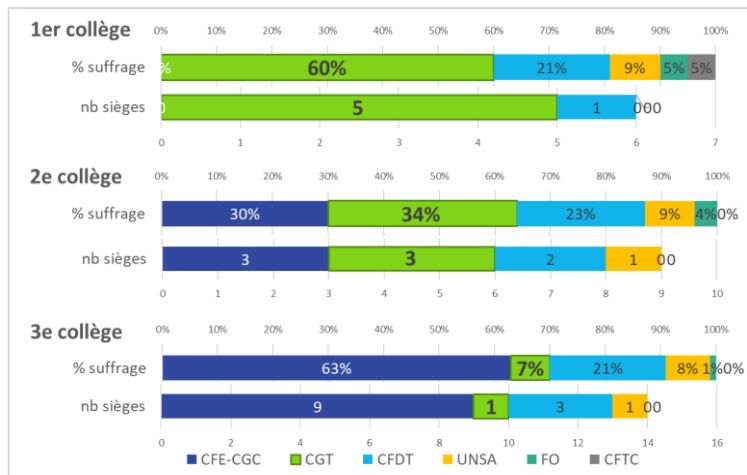
Les prochaines élections professionnelles sont prévues en **janvier 2023**.

C'est l'occasion de faire le bilan sur la mandature des décisions prises par les organisations syndicales (OS) pour la gestion du comité d'entreprise et du restaurant.

La représentativité des organisations syndicales à SAE Villaroche est depuis janvier 2019 :



4 OS représentées : CFE-CGC, CGT, CFDT et UNSA
2 OS non représentées (pas de siège) : FO et CFTC



Règles de subventionnement

CGT Non

CFDT Oui

CFE-CGC Oui

UNSA Oui

Depuis 4 ans, les règles de subventionnement ont été fondamentalement modifiées. Dans « l'optique d'ouvrir les produits du comité au plus grand nombre », **les plafonds de subventions ont été très fortement diminués (2400€ maximum)**. Pour autant, le budget n'est toujours pas entièrement redistribué. La conséquence de cette gestion est un résultat fortement excédentaire chaque année. Les fins d'année sont alors l'occasion d'utiliser le budget pour des prestations spécifiques (chèques Noël ou culture, repas sursubventionnés ...) et d'alimenter les réserves (voir tracts du 15/12/20 et du 17/11/21).



Pour la CGT, **un comité doit répondre à des besoins et ne doit pas pousser à la consommation**. Il doit rester un organisme à caractère social, culturel, solidaire, à but non lucratif. Le comité ne doit pas être une entreprise commerciale privée cherchant à faire des bénéfices, encourageant l'individualisme et l'optimisation du subventionnement. (voir tract du 10/10/19).

Travaux de modernisation

CGT Non

CFDT Oui

CFE-CGC Oui

UNSA Oui

Au prétexte de « modernisation » du comité, des travaux de réaménagement des locaux sont votés pour un budget initial de 500k€ en juin 2021, puis 800k€ en septembre et 850k€ en novembre 2021. La dernière estimation présentée en novembre 2022 est désormais à **1100k€**. Les travaux devaient commencer fin 2022 pour **un coût qui dépassera probablement 1,5 millions €** (ce qui représente **une amputation de 300€ par salarié** sur la subvention d'une année). Seule la CGT s'est opposée à ce projet. De part leur lien de subordination, les salariés du comité ont participé à ce projet sans en être demandeur. Pour la CGT, la « modernisation » ne doit pas consister à diminuer la masse salariale, à supprimer des acquis sociaux et à regrouper des salariés du comité dans des open-space en imposant la polyvalence (voir tract du 01/07/19).



Comment les syndicalistes qui ont pris ces décisions défendront nos emplois et nos salaires quand ils seront mis à mal dans notre propre entreprise?

Nous avons eu un début de réponse avec les négociations salariales de 2022 ainsi que par la signature de l'accord de sortie de crise.

Patrimoine

Vente du Bois du Lys

Ce patrimoine ne répondait plus aux besoins des salariés (voir tract du 27/04/21). Il a été vendu à la mairie de Dammarie-lès-Lys. La CGT demande que **le produit de la vente (2.8M€ pour le CSE de Villaroche) soit réinvesti en totalité dans un autre patrimoine**, pour préserver le bien commun.



CGT Oui

CFDT Oui

CFE-CGC Oui

UNSA Oui

Projet de vente de Saint-François-Longchamp

CGT Non

CFDT Oui

CFE-CGC Oui

UNSA Oui

Ce projet a été acté le 16/02/21 au prétexte que ce bien n'est pas suffisamment utilisé. Une mise en valeur de ce patrimoine aurait certainement permis de le rendre plus attractif. Faut-il se séparer d'un bien avec un tel potentiel à la montagne? La CGT s'y oppose car avec ce raisonnement **tous les patrimoines disparaîtront**.

Financement du patrimoine

CGT Non

CFDT Oui

CFE-CGC Oui

UNSA Oui



La CFDT, la CFE-CGC et l'UNSA sont favorables à ne plus valoriser le patrimoine en **diminuant le financement de ces séjours qui passe de 30% à 20%** (préparatoire du 16/05/22). Pourtant, le patrimoine doit permettre à des salariés de pouvoir partir en vacances dans de bonnes conditions et à des tarifs bas. Le comité doit pour cela financer ce type de tourisme en prenant en **subventionnant** une part importante du séjour.

Privatisation du restaurant

CGT Non

CFDT Oui

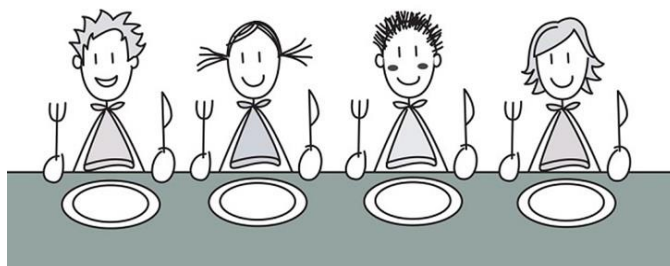
CFE-CGC Oui*

UNSA Oui*

Le 22/09/20 mandat est donné pour sous-traiter la gestion des achats et des menus. La CGT s'y oppose pour **ne pas perdre la maîtrise de notre restaurant** (voir tract du 08/12/20).

* Finalement, le 15/06/21 la CFE-CGC et l'UNSA renoncent au partenariat avec API et rejoignent la CGT sur le refus de privatiser des activités essentielles du restaurant.

À la prochaine mandature, la privatisation du restaurant sera sûrement remise sur la table par les autres syndicats. Pour la CGT **c'est NON, le restaurant doit rester en autogestion**. Soyons vigilants sur les enjeux de la prochaine mandature pour notre restaurant.



Les résultats aux prochaines élections professionnelles permettront de définir les organisations syndicales qui gèreront le comité et le restaurant de Villaroche.

Ces résultats permettront aussi de définir les organisations syndicales représentatives au niveau du site, de Safran Aircraft Engines, du groupe SAFRAN, de la métallurgie et au niveau national.

Dans un prochain tract, nous vous montrerons l'importance du rôle d'un **syndicat progressiste** (et non **réformiste**) comme la CGT dans toutes les négociations qui se mènent à ces niveaux.

Chaque vote compte à tous les niveaux, alors votez bien ...

donc votez pour la CGT.